

REUNION DU 12 OCTOBRE 2012

Le Conseil municipal de SENNELY, s'est réuni le vendredi 12 octobre 2012
sous la présidence de Monsieur Pierre HENRY, maire.

PRESENTS: MM. MORAND, BOUQUIN, MARTIN, FORTON, PERRUCHE, LEFEBVRE, LABBÉ, DE DREUZY, RECULÉ, BERRUÉ

ABSENTS EXCUSÉS : MM. ORLAND, DECHERF

ABSENT : M. TERENCE

**Madame ORLAND a donné pouvoir à Madame RECULÉ
Monsieur DECHERF a donné pouvoir à Madame MARTIN**

Au cours de sa séance, le Conseil :

APPROUVE la décision modificative au budget assainissement ;

APPROUVE à l'unanimité le rapport en date du 02 octobre 2012 de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) de la communauté de commune du canton de la Ferté St Aubin;

ACCORDE au régisseur principal des recettes pour le camping et la pêche le versement d'une indemnité de régisseur de 220 € et une indemnité complémentaire fixe de 990 € pour le gardiennage de l'étang et d'une indemnité complémentaire permettant d'atteindre un montant égal à 35% du résultat annuel du camping ;

APPROUVE la révision du coefficient de l'Indemnité d'Administration et Technicité versée aux agents de catégorie C dans le cadre du régime indemnitaire des agents de la fonction publique territoriale ;

CONFIRME le choix du cabinet AB Architecture et Patrimoine représenté par Monsieur Alexandre BONNASSIEUX pour le marché de maîtrise d'œuvre des travaux de restauration de l'église pour un montant de 39 500,00 € HT ;

APPROUVE le choix des entreprises pour la tranche ferme et les tranches conditionnelles 1 et 2 concernant les travaux de restauration de l'église et ce pour un montant total de 447 430,00 € HT et AUTORISE Monsieur le Maire à signer le marché et toutes les pièces s'y afférents.

APPROUVE le choix de l'entreprise DUPRÉ Actipose pour un montant de 13 442,00 € HT concernant la réalisation des travaux d'isolation au gîte communal et AUTORISE Monsieur le Maire à signer le marché et toutes les pièces s'y afférents ;

DEMANDE la subvention auprès de la Région Centre par l'intermédiaire du Pays de Sologne Val Sud pour l'aide au financement des travaux d'isolation au gîte communal ;

DEMANDE une subvention dans le cadre de la Réserve Parlementaire auprès de Monsieur Claude DE GANAY, député du Loiret, pour aider au financement des travaux de restauration de l'église.

Monsieur le Maire informe les membres du conseil :

- qu'un courrier du Foyer Socio-éducatif du collège Jean Rostand à Lamotte Beuvron remercie la commune pour la subvention annuelle versée et convie les élus à l'assemblée générale du 23 octobre 2012 ;

- La collecte nationale de la Banque Alimentaire aura lieu le samedi 24 novembre 2012 de 8h30 à 12h30 à la salle du Club des Bruyères à proximité de la salle polyvalente ;

- Mme MARTIN transmet une demande des parents d'élèves qui souhaitent disposer d'une salle pour leurs réunions. Monsieur le Maire autorise l'utilisation de la salle polyvalente, coté rue, en fonction de la disponibilité.